



INFORMATION PRESSE

Paris, le 18 mars 2011

Mots-clés : DOUANE / SALON / EUROPE

CONEX organise deux conférences sur le salon SITL

Parc des expositions Paris - Porte de Versailles - Pavillon 7.2 - Stand j34

▪ À l'occasion du SITL 2011, Conex, spécialiste de la dématérialisation douanière, organise deux conférences. ▪ L'occasion d'écouter le point de vue des spécialistes invités autour des invités de Conex, les interrogations des entreprises dans le public et d'échanger sur l'évolution de la douane dans le monde...

Inscription gratuite sur www.conex.net

Le contentieux douanier : Mardi 29 mars 2011 de 14h15 à 15h15

Dans le domaine de la dématérialisation douanière, le droit des usagers semble reposer sur un sable mouvant. La preuve pourrait- bien être l'élément déterminant pour se doter des moyens de se "sortir d'affaire", mais quelle place occupe-t-elle dans ce nouveau paysage fait de transmissions électroniques de données et du zéro papier ?

Pour donner des éléments de réponses et de réflexions, deux avocats se partageront la scène et créeront un véritable échange avec le public sur le nouveau panorama du contentieux douanier.

- Thérèse-Anne AMY, Avocat à la cour, ARCADE AVOCATS
- Marc BROCARDI, Avocat au barreau de Paris, ARSENE TAXAND

A l'issue de la conférence, toute l'équipe de Conex et les intervenants accueilleront les participants sur le stand pour un moment de convivialité.

ICS, premiers pas, et premier bilan : Mercredi 30 mars 2011 de 11h00 à 12h00

L'Import Control System, c'est parti via CONEX !

Lors de cette conférence, Conex propose un retour d'expérience sur le profil des sociétés ayant pris sous leur responsabilité la charge des déclarations ICS.

Contacts

Relations presse

■ Agence C3M

■ Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle Amiard

michelle@agence-C3M.com

Cathy Lacides

cathy@agence-C3M.com

Malgré de timides débuts compte tenu des « délais de grâce » accordés par l'ensemble des états membres, ICS **via conex** s'impose depuis plusieurs mois comme la solution paneuropéenne. Avec plusieurs milliers de déclarations dans le cadre d'ICS ayant transitées par sa plateforme, adressées par des clients européens et/ou mondiaux, Conex vous propose un premier état des lieux :

- Qui s'est senti le premier concerné par la prise en charge de l'ICS ?
- Comment s'organise la collecte de l'information ?
- Quel mode technique a prévalu ?
- Selon quelles motivations ?

A l'issue de la conférence, Un cocktail sur le stand de Conex est organisé.

À propos de Conex

Créée en 1985 par Alban Gruson, juriste de formation et ancien cadre dirigeant d'une société de transit, Conex réalise 7,2 millions d'euros de CA. La société développe une gamme de produits et de services : logiciels pour le traitement et la transmission électronique des déclarations douanières, déclarations en douane, tarif douanier informatique, mais aussi : formation, audit ou conseil. Parce que, confrontées aux réglementations complexes du commerce international, les entreprises ont besoin d'outils informatiques qui assurent la traçabilité, la sécurité des écritures, et la communication avec leurs outils de gestion commerciale. Les logiciels de Conex sont référencés dans des centaines de sociétés en France et en Europe, parmi lesquelles on compte TNT, Schneider Electric, DHL Freight, 3 Suisses, Géodis, Mory, Bacardi, Caterpillar, Renault... Fortement impliquée dans la modernisation des processus douaniers, CONEX développe son activité dans le domaine de la transmission de données douanières et devient ainsi un acteur majeur de la dématérialisation.

Pour en savoir plus : www.conex.net